



OÙ ?

Un lieu proche de chez vous,
au cœur de la Bretagne romantique.
Rendez-vous à l'Espace Entreprises
1, allée du Lohon à Combourg



POUR QUI ?

Toutes les femmes et tous les hommes
souhaitant créer ou reprendre
une entreprise sont les bienvenus.



ÇA COÛTE COMBIEN ?

C'est gratuit !

Le parcours est financé à 100%
par la Communauté de communes
Bretagne romantique.



C'EST QUAND ?

Tous les mois,
découvrez les dates sur le site
entreprendre.bretagneromantique.fr

Pour animer ces ateliers, la **Communauté de communes Bretagne romantique** a fait appel à des acteurs **experts de l'accompagnement d'entreprise**.

Leur rôle est de vous fournir des outils et des méthodes de travail, mais ils ne s'immisceront jamais dans la gestion de votre future entreprise et ne prendront pas de décision à votre place.

Les structures qui animeront ces différents ateliers sont :

- La Chambre de Commerce et d'Industrie Bretagne
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat Bretagne
- L'agence France Travail de Combourg
- Le cabinet d'experts comptables SOGECOM
- Le cabinet CER Brocéliande
- Le cabinet comptable IGAM

PARCOURS D'ATELIERS **ICI, JE CRÉE** À L'ESPACE ENTREPRISES

6

ATELIERS
POUR VOUS FORMER
CRÉER, REPREDRE
UNE ENTREPRISE



INSCRIPTION GRATUITE

Réunion d'information | Étude de marché
Plan de financement | Budget prévisionnel
Dispositifs d'aides | Statuts juridiques

VOUS AVEZ UNE IDÉE, UNE ENVIE D'ENTREPRENDRE ?

6 ATELIERS REPARTIS SUR 1 MOIS

CRÉER UNE ENTREPRISE EST UNE AVENTURE, MAIS C'EST AUSSI UNE DÉMARCHÉ TRÈS LOGIQUE

En créant, vous serez amené à suivre des étapes pour **construire votre projet brique par brique**.

Les bonnes questions doivent se poser au bon moment.

Devenir entrepreneur, c'est décider de prendre un risque, mais ce n'est pas sauter dans le vide sans filet.

Quel que soit votre projet, se faire accompagner permet de ne pas rester seul avec les 3 000 questions qui vous habitent jour et nuit.

Savez-vous que les entrepreneurs qui se font accompagner augmentent leurs chances de réussite ?

Le taux de pérennité à 3 ans, des entreprises ayant été accompagnées à la création, est **supérieur à 80%**. (source BPI).

Pour **vous accompagner**, la Communauté de Communes Bretagne romantique propose aux créateurs et aux repreneurs, un parcours complet pour balayer avec vous toutes les étapes.

Se faire **accompagner**, c'est mettre **toutes les chances** de son côté pour réussir son projet !

Être accompagné m'a permis d'avancer sereinement.

PAR OÙ COMMENCER ?

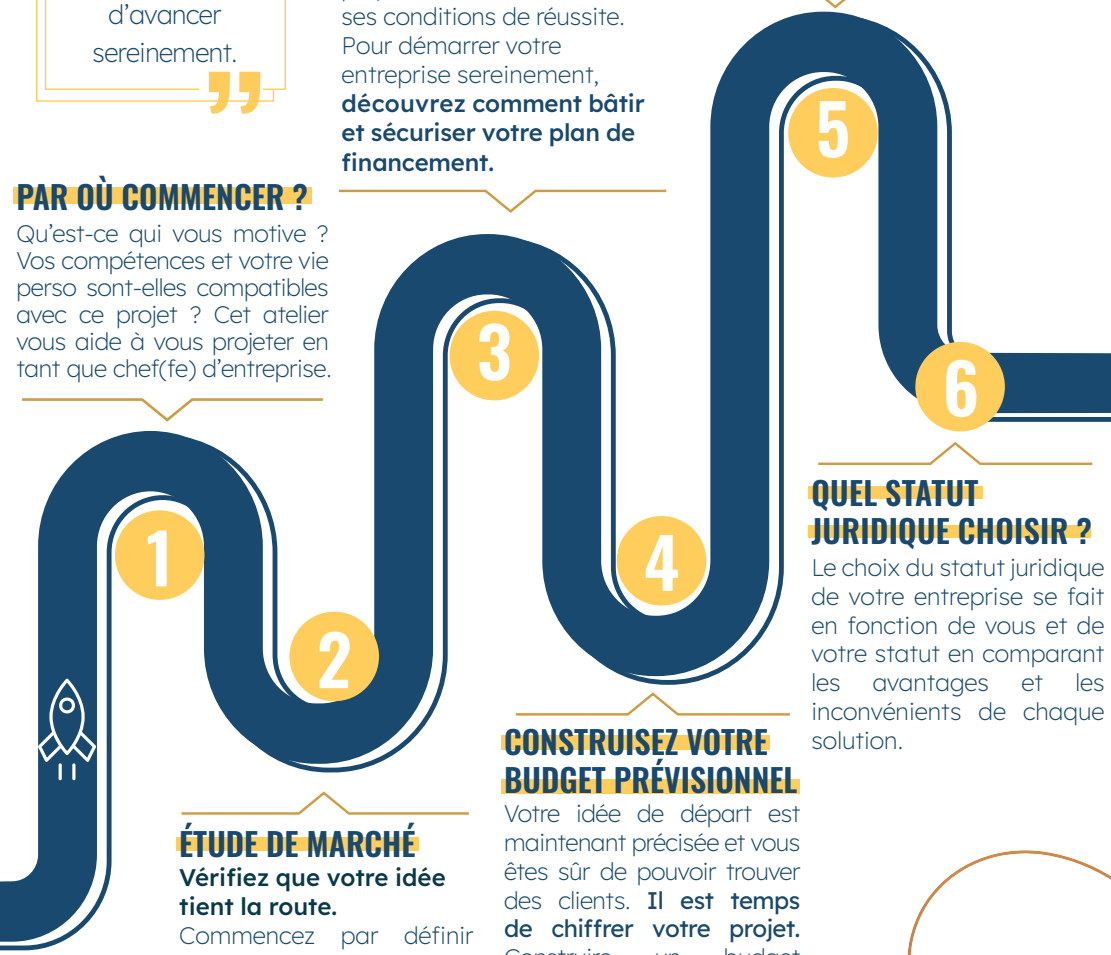
Qu'est-ce qui vous motive ? Vos compétences et votre vie perso sont-elles compatibles avec ce projet ? Cet atelier vous aide à vous projeter en tant que chef(fe) d'entreprise.

SÉCURISEZ VOTRE FINANCEMENT

Le financement correct d'un projet de création est l'une de ses conditions de réussite. Pour démarrer votre entreprise sereinement, **découvrez comment bâtir et sécuriser votre plan de financement**.

À QUELLES AIDES POUVEZ-VOUS PRÉTENDRE ?

Ne passez pas à côté des dispositifs existants pour vous aider à démarrer.



ÉTUDE DE MARCHÉ

Vérifiez que votre idée tient la route.

Commencez par définir votre activité : quoi, pour qui, à quel prix. Cette étape clé, parfois complexe, peut être facilitée par des outils adaptés.

CONSTRUISEZ VOTRE BUDGET PRÉVISIONNEL

Votre idée de départ est maintenant précisée et vous êtes sûr de pouvoir trouver des clients. **Il est temps de chiffrer votre projet.** Construire un budget prévisionnel structure votre projet, en mettant des chiffres sur des idées, et dessine une feuille de route, sur une ou plusieurs années.

QUEL STATUT JURIDIQUE CHOISIR ?

Le choix du statut juridique de votre entreprise se fait en fonction de vous et de votre statut en comparant les avantages et les inconvénients de chaque solution.

